

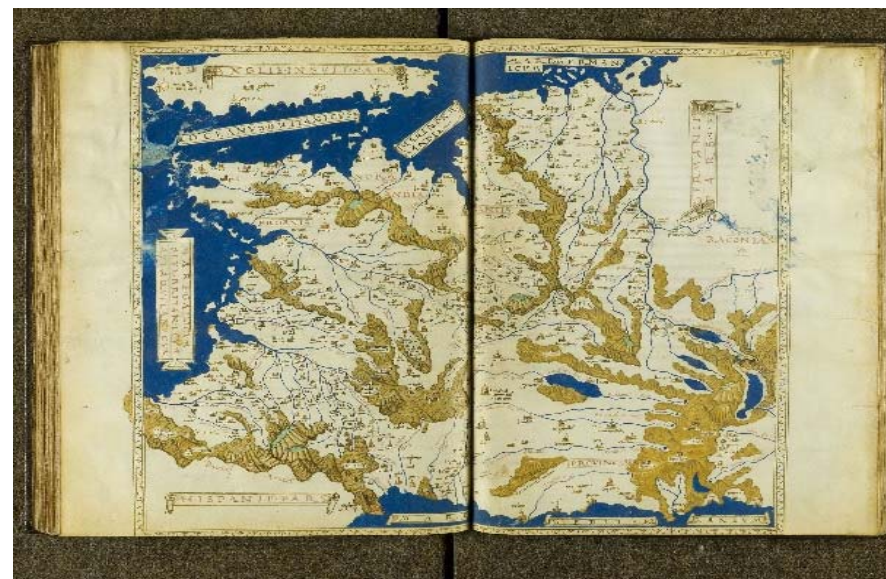
La formation des territoires fait appel à des processus plus complexes mais plus accessibles documentairement, parce qu'ils impliquent une volonté collective, souvent concentrée et exercée par des autorités politiques. En ce qui concerne le nom propre de ces territoires, c'est le plus souvent un lieu particulièrement notable, déjà nommé donc obéissant aux mécanismes susdits, qui est choisi comme éponyme pour désigner la totalité du territoire, dont il constitue d'ailleurs souvent le « chef-lieu » ; le problème du « choix » est donc secondaire.

Mais ces territoires s'inscrivent dans un maillage de l'espace plus ou moins systématique, mis en œuvre par les autorités ; ils sont donc désignés aussi par un nom commun qui constitue une catégorie administrative (baillage, *wilaya*...). A priori, c'est la culture savante des milieux dirigeants qui préside au choix des vocables désignant les circonscriptions administratives – et plus encore pour les « territoires imaginaires » servant aux géographes à découper l'espace rationnellement et abstraitement.

Toutefois, la culture populaire peut jouer un rôle jusque dans la nomination générique des espaces, et ceci de deux façons. Tout d'abord, il existe des entités spatiales en étendue qui sont quasiment inconnues des autorités (les « quartiers » agricoles ou résidentiels au sein d'un terroir, ou les « pays » issus de vieilles divisions, notamment tribales, disparues auxquels les usagers restent attachés) ; certes, ces « territoires » n'ont pas un contenu politique, au sens institutionnel, et ne maillent pas forcément l'espace de façon exhaustive. Mais c'est plus encore par l'usage des différentes catégories de territoires (même dûment désignées par les autorités) que les populations peuvent intervenir : quand ils s'adressent à un notaire ou répondent à un enquêteur (ou encore quand des auteurs les font parler de façon réaliste, comme dans les fabliaux), les gens du peuple inscrivent leur vie dans un territoire officiel mais vécu (la paroisse, le *hisn*), aux dépens des circonscriptions plus abstraites (fiscales, militaires) ou trop grandes imposées par le pouvoir, lesquelles sont sur-représentées dans la documentation écrite et donc dans l'esprit des historiens...

Le lexique du territoire et la nomination des lieux dans les œuvres savantes et les sources documentaires, en latin, langues romanes et arabe

Programme de recherche FESMAR (Fédération de recherches 3482 CNRS-
Université François Rabelais de Tours – Université de Poitiers)



Nomination savante, nomination populaire des circonscriptions administratives et autres territoires juridictionnels

24 et 25 novembre 2017
CESCM – Poitiers

Journée d'étude organisée par Stéphane BOISELLIER et Nathalie BOULOUX



Vendredi 24 novembre
14h-18h

Nommer les lieux étrangers et lointains, un mode d'appropriation ?

Lucie MALBOS (université de Poitiers)

Des peuples aux royaumes en Scandinavie au haut Moyen Âge

Emmanuelle VAGNON (Cnrs Lamop Paris I)

Nommer les lieux sur les cartes marines : reflet de la pratique ou représentation politique ? (XIII^e- XIV^e siècles)

Le lexique des circonscriptions administratives

Émilie KURDZIEL (université de Poitiers)

La nomination des circonscriptions administratives dans les actes italiens des IX^e-XI^e siècles

Pause

Yassir BENHIMA (université Paris III – Sorbonne Nouvelle)

Organisation territoriale et nomenclature administrative au Maroc (XIII^e- XVI^e siècles)

Sylvain GOUGUENHEIM (ENS-LSH, Lyon)

Premiers aperçus sur le lexique territorial employé par l'Ordre teutonique en Prusse (XIII^e- XIV^e siècles)

Samedi 25 novembre
8h30-12h30

Philippe Jansen (université de Nice – Sophia Antipolis)

Le *districtus* (*contado* ou *terra*) et ses subdivisions locales dans les statuts et les actes de la pratique en Italie centrale : de l'espace vécu à l'espace administré

Nommer les villes et les lieux dans les villes

Miguel Calleja (universidad de Oviedo)

Le lexique de l'espace urbain dans les chartes : León et Castille, XIII^e siècle

Pause

Régis Le Gall Tanguy

Nommer les rues : Quimper aux XIII^e- XIV^e siècles

Harmony Dewez (université de Poitiers)

La topologie médiévale : entre droit, histoire et géographie

Les hommes donnent des noms propres à eux-mêmes, à d'autres êtres vivants qui leur sont le plus familiers (les animaux domestiques), à certains objets (les épées des chevaliers) et enfin aux lieux. Dans le dernier cas, ces noms peuvent être descriptifs, commémoratifs (d'un homme ou d'un événement) ou invocatoires (noms de saints notamment). Ils s'appliquent à l'origine à un lieu « ponctuel » (habitat ou élément bien caractérisé de l'environnement), en suivant des processus de nomination dont les acteurs nous échappent le plus souvent ; l'usage pesant d'un poids considérable dans l'emploi de ces toponymes, il est probable que ce sont les usagers eux-mêmes qui jouent un rôle déterminant, sinon dans le choix initial, au moins dans la perpétuation des noms.